

**Ne sèche
Pas tes larmes,
Bois les !**

**Un dossier sur l'eau, ses détournements
et ses enjeux.**

Proposé par Laiguillon

www.e-torpedo.net

Ne sèche pas tes larmes, bois les!

Par Laiguillon

L'eau, c'est la vie !! L'eau est transparente comme pour montrer qu'il n'est nul besoin d'esbroufe pour être essentiel. L'eau tombe, gicle, coule et sèche,...et tout recommence. L'eau c'est la vie et sans eau pas de vie, l'eau est INEVITABLE !

Et bien oui, vous le savez, vous faites des efforts pour ne pas la gaspiller, nous faisons des efforts pour la protéger, l'assainir. Nous avons compris, dans les pays riches, que notre futur va dépendre de cette eau. Dans les pays pauvres, il n'est nul besoin de leur faire un cours, ils crèvent parce qu'ils en manquent alors croyez-moi, ils sont instinctivement sensibles au problème de l'eau. Des hommes et des femmes donnent de leur temps pour installer l'eau où elle n'est pas. Nous-même, nous coupons l'eau pendant que notre brosse à dents nous peaufine notre sourire.

Nous sommes allés à l'école, alors lorsque l'on nous dit que l'eau est aussi une terrible ennemie, nous savons pourquoi. L'eau doit courir pour être notre amie. Si l'eau est bloquée, alors comme pour se venger, elle laisse des organismes se développer en son sein et elle tuera par milliers...

On ne rigole avec l'eau et franchement voilà bien un des rares sujets sur lequel tout le monde est d'accord.

« Nous ne pouvons pas nous passer d'eau !! ».

Cette phrase, nous sommes tous à l'avoir compris, le problème, c'est que nous ne l'avons pas tous forcément compris de la même manière !!

A - ETAT MONDIAL DE L'EAU

A.1 Situation générale

A.1.1 Situation Mondiale (référence : dossier UNESCO)

Bien que l'eau soit la première substance de la planète, elle n'est formée qu'à hauteur de 2,53 % d'eau douce, le reste étant de l'eau de mer. Les deux tiers de cette eau douce sont en outre immobilisés dans les glaciers et les neiges éternelles. À l'eau douce accessible dans les lacs, rivières et aquifères s'ajoutent les 8 000 kilomètres cubes (*km³*) stockés dans des réservoirs créés par l'homme. Les ressources en eau sont renouvelables (*sauf certaines eaux souterraines*), avec d'énormes différences de disponibilité selon les régions du monde et des variations considérables, dans de nombreux endroits, en termes de précipitations saisonnières et annuelles. Celles-ci constituent la principale source d'eau pour toutes les utilisations par l'homme et pour les écosystèmes. Elles sont absorbées par les plantes et par les sols, s'évaporent dans l'atmosphère par évapotranspiration et s'écoulent dans la mer grâce aux rivières, ainsi que dans les lacs et les zones humides. L'eau de l'évapotranspiration alimente les forêts, les cultures et les pâturages des zones non irriguées, ainsi que les écosystèmes.

Nous prélevons 8 % de la quantité annuelle d'eau douce renouvelable et nous récupérons 26 % de l'évapotranspiration annuelle et 54 % du ruissellement accessible. Le contrôle du ruissellement par les êtres humains est désormais mondial et nous sommes des acteurs importants du cycle hydrologique. La quantité d'eau utilisée par personne s'accroît (*en raison de l'amélioration des modes de vie*) et la population augmente. En conséquence, le pourcentage d'eau prélevée s'élève aussi. À cela s'ajoutent les variations spatiales et temporelles de l'eau disponible. Ainsi, l'eau nécessaire à toutes nos utilisations se raréfie et nous nous acheminons vers une crise de l'eau. Les ressources en eau douce sont en outre réduites par la pollution.

Environ 2 millions de tonnes de déchets sont déversés chaque jour dans des eaux réceptrices, notamment des effluents industriels et des produits chimiques, des matières de vidange et des déchets agricoles (*engrais, pesticides et résidus de pesticides*). Bien que les données fiables sur l'importance et la gravité de la pollution soient incomplètes, on estime que la production mondiale d'eaux usées est d'environ 1 500 km³. Si l'on admet que 1 litre d'eau usée pollue 8 litres d'eau douce, la pollution mondiale actuelle pourrait atteindre 12 000 km³. Comme d'habitude, les populations pauvres sont les plus affectées : **50 % de la population des pays en développement est exposée à des sources d'eau polluées.**

A.1.2 Situation française (*rapport numéro 215 de 2002 du Sénat*)

Il tombe 440 milliards de m³ de précipitations par an en France. 61 % de cette eau s'évaporent. 16 % ruissellent et rejoignent les cours d'eau, les mers et les océans. 23 % pénètrent dans la terre pour reconstituer les nappes souterraines. La France a de très bonnes possibilités naturelles pour stocker l'eau, grâce aux chaînes de montagnes et à ses importantes nappes souterraines.

Malgré cette abondance, on a construit des barrages et des réservoirs, pour faire face à des manques d'eau temporaires dans certaines régions.

D'où vient l'eau utilisée pour produire l'eau potable de la population française ?

Elle vient à 60 % d'eaux souterraines et à 40 % d'eaux des rivières, des fleuves et des lacs. L'ensemble des cours d'eau en France représente une longueur totale de 270000 kilomètres. Les quatre grands fleuves (*Garonne, Loire, Rhône, Seine*) collectent **63 % des eaux du pays**.

La France est divisée en six grands bassins versants (*Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse et Seine-Normandie*) : leurs frontières correspondent aux "**lignes de partage des eaux**". Dans chaque bassin, toutes les eaux reçues suivent une pente commune vers la même mer. À chacun correspond, depuis 1965, une Agence de l'eau.

La fourniture d'eau potable à la population française représente environ **6 milliards de m³ par an**. Le chiffre atteint **32 milliards de m³** par an si l'on y ajoute l'eau utilisée, en France, pour l'agriculture, l'industrie et la production d'énergie (*estimation datant de 1999/2000*). C'est un chiffre assez modéré.

Globalement, la France ne manque pas d'eau. Les besoins annuels sont estimés à **16 milliards de m³** répartis en trois composantes d'égale importance : la fourniture d'eau potable à la population, l'arrosage ou l'irrigation agricole, et l'industrie (hors production d'énergie). Face à ces besoins, la France dispose de ressources potentielles très importantes : les précipitations annuelles représentent 440 milliards de m³, le stock mobilisable d'eaux souterraines est estimé à 2.000 milliards de m³, et les 270.000 km de cours d'eau ont un débit de 170 milliards de m³ par an.

Les besoins peuvent donc être satisfaits sans inquiétude, même si localement ou temporairement, un déficit d'eau peut apparaître. L'eau utilisée pour produire de l'eau potable vient à 63 % d'eaux souterraines et à 37 % d'eaux dites superficielles, issues des cours d'eau ou des lacs. Ces deux sources sont alimentées directement par l'eau de pluie participant ainsi au fameux cycle de l'eau. L'eau, au cours de son parcours dans le sol ou dans les rivières, se charge de différents polluants d'origine naturelle et/ou d'origine humaine qui devraient être traités ou éliminés avant que l'eau ne soit distribuée à la population. La qualité des eaux, et d'une façon générale, des milieux aquatiques, doit être évaluée aujourd'hui dans le contexte de la directive cadre européenne du 23 octobre 2000 qui impose une révision profonde de la méthode d'analyse et des objectifs de qualité attendus : En 2015, la ressource en eau, toutes catégories confondues (cours d'eau, eaux souterraines, eaux littorales...) doit être en « bon état ». Ce bon état est évalué à partir de critères de qualité physico-chimique de l'eau et de critères biologiques.

Enfin, sachez que le réchauffement climatique est responsable pour une part de 20% dans l'aggravation de la raréfaction de l'eau dans le monde ...

A.2 Détaillons cette situation

Bien. Avec cet état des lieux, nous pouvons rester partagés. Finalement, allons-nous vers une crise de l'eau rapidement, ou pas ? La lecture de ces chiffres nous incite à penser que les ressources existantes sont suffisantes pour l'humanité même en prenant en compte l'évolution de sa consommation et de sa démographie. Cependant en y regardant d'un peu plus près, nous pouvons nous rendre compte que ce n'est pas le cas, bien au contraire.

A.2.1 Imaginons que tout le monde bénéficie des mêmes ressources (ce n'est bien entendu pas vrai du tout)

Deux remarques sembleraient indiquer qu'il n'est pas nécessaire de paniquer :

nous ne consommons que les eaux mobiles et qu'ainsi les deux tiers du stock d'eau douce (*glaciers, neiges éternelles,...*) sont encore à disposition. Avec un peu de cynisme, nous pourrions ajouter que le réchauffement climatique dans lequel nous semblons entrer, favorisera la fonte de ces stocks en attente.

. l'homme sait retraiter l'eau et il ne s'agit que d'augmenter les volumes traités pour subvenir aux besoins.

Ces deux remarques seraient vraies sans les objections suivantes.

L'environnement a une capacité d'absorption et d'auto curage naturelle. Cependant, si celle-ci est dépassée, la biodiversité recule, les moyens de subsistance sont affectés, les ressources alimentaires naturelles (par exemple les poissons) se détériorent et les coûts de l'épuration qui en résultent sont élevés. Les atteintes à l'environnement sont à l'origine d'une augmentation des catastrophes naturelles, car les inondations progressent dans les zones où la déforestation et l'érosion du sol réduisent l'infiltration naturelle qui atténue l'avancée des eaux. L'assèchement des zones humides pour l'agriculture (50 % des terrains marécageux ont disparu au cours du siècle dernier) et la diminution de l'évapotranspiration (conséquence du défrichement) entraînent d'autres perturbations des systèmes naturels et auront de lourdes répercussions sur la future disponibilité des ressources en eau.

Les réserves d'eau dans les nappes phréatiques datent pour certaines de plusieurs milliers d'années, à une époque dans laquelle il y avait beaucoup plus de zones verdoyantes et humides. Les nappes phréatiques connues sont de plus en plus exploitées par les humains. Les conditions atmosphériques extrêmes, il est probable que les inondations, les sécheresses, les glissements de terrain, les typhons et les cyclones seront plus nombreux. Le débit des cours d'eau pendant les périodes d'étiage pourrait diminuer et il ne fait aucun doute que la qualité de l'eau se détériorera, en raison de l'augmentation des charges polluantes dans les eaux de ruissellement et de l'élévation de la température de l'eau.

Le risque d'emballement est réel. Si les pollutions continuent d'augmenter comme c'est le cas aujourd'hui (agriculture, industries, ménages,...), la biodiversité va décliner, entraînant irrémédiablement une perte de traitement naturel (eco-système atteint) qui va entraîner à son tour une augmentation de la pollution. La surexploitation conduit au défrichage et à la pollution par infiltration, la diminution des zones humides et des possibilités d'évaporation, enfin au réchauffement climatique qui va à son tour amener des troubles dans le cycle de l'eau ...

Pour ne pas noircir plus le tableau nous finirons par ne pas parler des possibilités de pics de pollution induits par : a) les déchets radioactifs et autres.. b) des décisions meurtrières comme celle de l'exploitation pétrolière des zones en Alaska (décidées dernièrement pas le gouvernement Bush). c) De l'augmentation des rejets par l'agriculture, de pesticides, herbicides et nitrates dans les nappes phréatiques. d) Etc. ...

A.2.2 Inégalité des ressources

Dans le monde réel, il est clair que la répartition des ressources en eau de source est totalement inégalitaire.

Les lignes ci-dessous vous donnent pour chaque continent, sa population et sa disponibilité en eau. Amérique du nord et Amérique Centrale : 8%, 15% Amérique du sud : 6%, 26% Europe : 13%, 8% Asie : 60%, 36% Afrique : 13%, 11% Australie, Océanie : 1%, 5% La disparité entre continents est frappante. L'Afrique tient le haut du pavé en ramenant ces chiffres par habitant, alors que l'Asie possède le rapport le plus défavorable.

Les chiffres de la population non desservie par un approvisionnement en eau Europe : 2% Amérique Latine et caraïbes : 6% Afrique : 27% Asie : 65%

Les chiffres de la population non desservie par un assainissement en eau Europe : 2% Amérique Latine et caraïbes : 5% Afrique : 13% Asie : 80%

Car l'inégalité géographique et climatique n'est pas le seul enjeu. L'approvisionnement et l'assainissement sur certains continents ne sont pas un enjeu écologique mais un problème aujourd'hui qui entraîne misère, mort, famine, maladie. **Les perspectives ne sont pas inquiétantes mais d'ores et déjà DRAMATIQUES !!**

Rassurez-vous, la France a de bons atouts par sa géographie, mais la situation est en train de glisser et si vous avez fait un peu de physique, vous aurez retenu que plus nous accélérons dans une descente, plus il sera difficile de ralentir. Alors imaginez, pour s'arrêter !!

A.2.3 Quelques chiffres assez parlants

Chiffres mondiaux

Destinations des prélèvements d'eau douce des pays à revenu élevé : 30% sont utilisés par l'agriculture, 59% par l'industrie, 11% vont aux ménages.

Destinations des prélèvements d'eau douce des pays à revenu peu élevé : 82% sont utilisés par l'agriculture, 10% par l'industrie, 8% vont aux ménages.

Aujourd'hui, un Nord-Américain consomme en moyenne 700 litres d'eau par jour, un Européen 200 litres, un Africain 30 litres, un Haïtien 20 litres.

Dans les vingt prochaines années, du fait de l'accroissement démographique et de l'urbanisation (60 % de la population mondiale vivra dans les villes), la consommation d'eau consacrée à l'usage domestique et municipal devrait faire un bond de 40%, et celle utilisée pour l'irrigation de 17%.

Chiffres français

Les agences de l'eau françaises pour les bassins versants (voir Situation française plus haut), donnent les chiffres suivants pour 2001.

Prélèvements bruts d'eau des Eaux superficielles Energie : 93,9 % (centrales nucléaires)
Agriculture : 3,4 % Industries : 1,1 % Usage Domestique . 1,6 %

Prélèvements bruts d'eau des Eaux souterraines. Energie : 0 % Agriculture : 44,7 %
Industries : 7,4 % Usage Domestique . 47,9 %

A.3 Conclusion sur l'Etat de l'eau

En résumé, il est fort possible et même probable que nous allons entrer dans une crise mondiale de l'eau dont les premières victimes vont de nouveau être les habitants des pays asiatiques et africains. Personne cependant ne restera à l'abri très longtemps et des horizons comme 2050 apparaissent déjà comme noirs, très noirs. L'homme a les moyens de lutter (épuration et traitement de l'eau, traitement de l'eau mer) mais a surtout en main les données qui devraient lui permettre de réagir à temps de manière à freiner la spirale écologique qui accélère la dégradation de l'eau.

Mais au fait, pourquoi vous ai-je entraîné dans ce voyage effrayant ?

Pour vous culpabiliser ? Non.

Pour vous sensibiliser ? Sans doute mais je vous fais confiance.

Pour vous inquiéter ? L'inquiétude est le début de la prise de conscience, mais **Non...**

...Pour vous dire que pendant ce temps là, soyez tranquilles, certains se sont tout à fait emparés du problème. Et franchement, une chose est sûre, si vous avez conscience du problème, alors vous allez voir que de conscience, chez eux, il n'en est pas question !!

B - L'ARGENT COULE AUSSI

B.1 En France

En France, depuis 1790

Voir

<http://www.vie-publique.fr/documents-vp/communes.shtml>

la gestion de l'eau est de la responsabilité directe des municipalités, sur les plans sanitaire, administratif, judiciaire et pénal.

Elles ont le pouvoir de déléguer tout ou partie de la gestion de l'eau. Des systèmes complexes coexistent. Régie directe, affermage (*exploitation privée du réseau municipal*), concession (*une société concessionnaire développe et exploite le réseau de distribution*) **qui conduisent à diluer la responsabilité des intervenants** : l'État, les agences de l'eau, les syndicats intercommunaux de gestion de l'eau, les distributeurs privés...

Selon la loi de 1992, le principe fondamental est que l'eau paye l'eau. Mais la fixation des prix aux différents stades reste opaque. La participation des usagers citoyens ainsi que leur information sont réduites. Nos factures trahissent des dérives sans lien avec le financement de l'eau.

L'eau représente un marché colossal de presque 200 milliards d'euros par an. Ce montant comprend le réseau de canalisations d'eau potable et de transport des eaux usées, les usines de captage d'eau, les stations d'épuration... le tout en constant renouvellement.

En France, 56 % des communes, soit 80 % de la population, ont délégué leur service de gestion de l'eau (potable et assainissement) aux trois grandes compagnies qui se partagent ce juteux marché (*Véolia-Vivendi, La Lyonnaise des Eaux-Suez, la Saur-Bouygues*). A Paris, *Vivendi pour la rive droite, Lyonnaise des eaux pour la rive gauche.*

99% des élus locaux se disent préoccupés par la pollution de l'eau. C'est un chiffre record qui vient battre le record précédent de 97% en 2002.

Pourtant, 88% des élus, contre 80% du grand public, jugent la qualité de l'eau satisfaisante. Ils sont aussi satisfaits du prix de l'eau (85%) et de la protection de l'environnement (80%)

Le principal sujet d'inquiétude reste l'assainissement des eaux usées puisque les élus ne sont que 58% (7 points de moins qu'en 2003) à en être satisfaits.

Et vous, usager, puisque l'eau paie l'eau, que payez-vous ?

Et bien, à peu près :

A l'agence de l'eau (donc l'état) : 1% pour la redevance de prélèvement et 6% pour la redevance pollution

A l'Etat : 6% de TVA

A la FNDAE (*Fond National pour le développement des adductions d'eau - donc l'état*) : 1% de taxes Assainissement (*Collecte et dépollution des eaux usées*) : 31%

Eau Potable (Distribution et Entretien) : 55%

En résumé (en partant du principe que votre commune a délégué à une compagnie privée) : 14 % à l'Etat, le reste (86 %) pour la compagnie privée (**ou publique pour 20% des usagers, je le répète**) !!

Bon, il faut bien une structure de gestion de l'eau, alors pourquoi pas celle-là ?

Les contrats de concession passés entre les collectivités locales et les prestataires privés - *Veolia bien sûr, mais aussi Suez-Lyonnaise des eaux et Saur-Bouygues* - prévoient la constitution d'un fonds de garantie alimenté par les contributions des usagers, destiné à financer le renouvellement des réseaux de distribution. Une disposition indispensable : construits avant la vague de concession des services des eaux au privé, ces réseaux sont anciens. Alors que la durée de vie moyenne des canalisations est estimée à une trentaine d'années, la moitié d'entre elles dépasse aujourd'hui cette limite... et près d'un tiers serait âgé de plus de cinquante ans. Une situation qui n'est pas sans conséquences, tant sur les propriétés sanitaires de l'eau que sur les gaspillages dus aux fuites.

De plus, une nouvelle loi va être nécessaire par la transposition de la directive cadre européenne datant de 2000 qui vise « *le bon état écologique des eaux* » en 2015. Ce fameux « *bon état écologique* » sera très difficile à atteindre car, en France, les ressources en eau sont archi polluées.

D'après l'Institut français de l'environnement (Ifen), 75 % des 1 500 cours d'eau analysés sont contaminés par des pesticides, ainsi que 57 % des 3 600 nappes souterraines. A ces résultats peu encourageants s'ajoutent les pollutions aux nitrates issus des élevages et des engrais azotés. Sur ce sujet, plus de la moitié du territoire est classée en « zone vulnérable ».

Il est certain que les usagers sont les principaux payeurs. Du côté de l'état, en ce qui concerne le versement des taxes, l'usager est ici aussi le principal « *donateur* » (environ 80%). Les entreprises payent presque entièrement la différence. Ces mêmes entreprises sont en plus, de plus en plus sensibles au principe du pollueur payeur et il faut reconnaître que des efforts certains sont menés. **Un hic existe cependant, dénoncé par beaucoup, Les agriculteurs, qui rappelons-le sont de gros consommateurs d'eau souterraine et en même temps de gros pollueurs, ne paient que 1% de ces taxes.** Point n'est besoin de jeter la pierre sur les agriculteurs (*si vous lisez mon étude sur les OGM vous verrez que leur marge de manœuvre reste réduite*).

Alors, plus nous payons, moins l'eau est propre dans notre pays ? Mais où passe l'argent alors ?

Bonne question, mais la réponse risque de ne pas vous plaire

...L'argent rentre en majeure partie dans les caisses de ces entreprises de prestations que sont Véolia, Lyonnaise des eaux et Bouygues. Une partie de cet argent est destinée réellement au maintien et à l'amélioration du réseau de distribution en eau. Mais pas uniquement...Ils font ce qu'ils nomment « *des provisions pour renouvellement des réseaux d'eau* ». **Les sommes ne sont pas ridicules et Messier de Vivendi estimait en 1996 qu'elles s'élevaient à près de 4,6 Milliards d'euros.** Dans le cas de Vivendi (*Véolia*), par exemple, et bien figurez-vous que pour la gestion d'une des banlieues de Lyon gérée par CGE (*Compagnie Générale des Eaux, nom national de Véolia, filiale de Vivendi*) sur 575 Millions de francs, le quart seulement avait été utilisé pour la gestion du réseau. Et le reste ? Il était parti dans les caisses d'une société d'assurance, créée par Vivendi, en ...Irlande (*paradis fiscal méconnu*).

Pour la Lyonnaise des eaux, ce n'est guère plus radieux. En 1998, ils ont été exclus de la gestion de l'eau sur Grenoble (*compagnie SEG*) après que le tribunal ait prouvé la corruption notoire des élus (*Carignon*) pour obtenir ces contrats de gestion. **Et devinez comment ils épongeaient les sommes versées ? En surfacturant les usagers.**

Pour **Saur (Bouygues)**, en Ardèche Méridionale, orchestrée par **VALBE**, une filiale de SAUR, et le groupe BOUYGUES, un projet d'installation d'un centre de traitement de Boues d'Épuration Urbaines et Industrielles, en provenance de 80 communes d'Ardèche et de la Drôme, mais aussi, et surtout, de Boues Chimiques et Industrielles provenant de la Vallée du Rhône (Lyon, St Étienne, Grenoble...) **DONT 50% DE DÉCHETS INDUSTRIELS "NON-IDENTIFIÉS"**. *25 000 Tonnes de boues et 12 000 Tonnes de déchets verts par an vont être transformés en "galettes" sur un site ardéchois dont la principale ressource économique provient du Tourisme.*

Et oui, c'est un business !! Le maintien et la gestion du réseau, l'écologie, tout cela passe dans la trappe du profit. Cependant, certaines fois, ce sont les municipalités qui se sucent. En acceptant des pots de vins de ces sociétés, elles épongent instamment leurs dettes. Reste que ces sociétés sont contraintes aussi d'éponger les leurs, merci les usagers.

Malheureusement, ce n'est pas tout. Si nous tentons d'arrêter le nombrilisme et de prendre un peu de recul, au niveau international, c'est bien pire !

B.2 Ailleurs

B.2.1 - Les sociétés tentaculaires

Et bien figurez-vous que ces monstres français ne sont pas actifs qu'en France, mais au niveau mondial. Ils sont même les premiers !!

A elles seules, deux compagnies françaises, *Suez et Vivendi Environnement*, fournissent de l'eau à 230 millions de personnes sur terre, allant de villes américaines comme Atlanta à des centres urbains d'un bout à l'autre du Tiers Monde.

Ce problème pose une question faussement simple : **l'eau constitue-t-elle un droit pour tout homme ou est-elle une marchandise ?**

"Le problème, c'est qu'elle est les deux," dit Peter Gleick du Pacific Institute de Berkeley en Californie.

Chacun a le droit à une eau propre et sans danger, dit-il, mais à cause des échecs gouvernementaux, 1,1 milliards de gens n'y ont pas accès.

Une nouvelle tendance se fait jour clairement. *Suez comme Vivendi* attendent une croissance à deux chiffres de leur commerce de l'eau, et chacun a déjà des contrats qui se montent à plus de 10 milliards de dollars par an. Porto Rico vient juste de signer avec Suez pour la distribution de son eau. RWE, un conglomérat allemand qui traite et commercialise des énergies, est en train d'acquérir de petites compagnies d'eau afin de défier les compagnies françaises. Des centaines d'autres sociétés privées possèdent des concessions pour pomper, traiter et distribuer de l'eau.

Même si ces compagnies ont le droit de commercialiser l'eau, non la propriété de l'eau en soi, Gleick et d'autres s'inquiètent du fait qu'une inévitable expansion du secteur privé puisse échapper à un contrôle public minimum. *"La privatisation a un potentiel de croissance énorme à cause de l'absolu besoin d'eau des pays en voie de développement. Mais l'eau est trop importante pour être laissée en des mains strictement privées,"* déclare Gleick.

La Banque Mondiale, les agences des Nations Unies, et un certain nombre de gouvernements adhèrent à un concept qu'ils appellent PPP, partenariats public-privé. Ils encouragent les compagnies à investir fortement dans les pompes, collecteurs et autres infrastructures nécessaires à la fourniture de l'eau, en échange des profits. Dans de nombreuses grandes villes, jusqu'à la moitié de l'eau est perdue à cause de fuites et de conduites cassées. La facturation est souvent chaotique. Les services publics gérant l'eau, manquant généralement de liquidités et d'expertise, bataillent pour répondre à une demande qui s'accroît rapidement. Suez et Vivendi font chacun remarquer des cas dans le monde où ils ont étendu le service, parfois à des prix moindres. Les deux insistent sur le fait qu'ils vendent un service, pas de l'eau, et soulignent qu'ils opèrent sur des concessions qui doivent être renouvelées. Ils disent que de meilleurs réseaux signifient que beaucoup de gens pauvres ont maintenant accès à une eau fiable pour beaucoup moins que ce qu'ils payaient aux vendeurs itinérants.

Les acteurs / décideurs aux niveaux Européens ou Mondiaux avancent de nouveau masqués pour favoriser, légitimer et développer ces agissements.

Voir l'article sur :

► site Doha round

http://www.astm.lu/article.php3?id_article=680&astm_lang=fr.

Si on en juge par le tableau suivant, la privatisation de l'eau au niveau mondial va bon train (situation 2001 pour ne parler que de l'Afrique) :

Pays Investisseur Cote d'Ivoire SAUR South Africa Suez-Lyonnaise Guinea SAUR, EDF
CAR SAUR Mali SAUR-EDF-HQI Senegal SAUR Guinea-Bissau Suez-Lyonnaise, EDF
Gabon Vivendi, ESBI South Africa SAUR South Africa Biwater Nuon Mozambique
SAUR+IPE (Portugal) Kenya Vivendi Chad Vivendi Cameroon Suez Lyonnaise Burkina Faso
Vivendi Niger Videndi

Nous ajouterons aussi les nombreux pays asiatiques et une grande partie de l'Amérique du sud.

B.2.2 Les mécanismes

Très bien, il semble assez clair que les avantages financiers de la gestion de l'eau sont énormes et dès lors que des sociétés privées soient à l'affût. **Mais pourquoi des pays, bien souvent miséreux ou en proie avec des difficultés économiques sévères auraient intérêt à laisser entrer ces fameux monstres financiers ?**

Je ne veux pas re-expliquer les mécanismes de la dette, pour cela lisez l'article « Conte de l'inégalité ordinaire » sur http://www.e-torpedo.net/article.php3?id_article=172 ou site de l'Aiguillon. Pourtant, le lien est évident et un négociateur est particulièrement impliqué dans ce trafic : **la Banque Mondiale.**

Prenons le cas de l'Argentine, qui est révélateur à des détails près, du mécanisme en jeu.

l'OSN (organisme public de la gestion de l'eau) fonctionne bien et dégage même des bénéfices.

Après une brusque augmentation de la population, il faut investir dans l'infrastructure pour assurer la distribution de l'eau et l'évacuation des déchets. L'Argentine demande donc un prêt à la BM.

Mais la Banque Mondiale a refusé de prêter de l'argent pour l'expansion et l'amélioration du réseau à moins que l'Argentine ne privatise la gestion de l'eau.

Le Président Lewis Preston de Banque Mondiale a visité le pays en juin 1992. Dans la luxueuse salle à manger du Jockey Club argentin, au dessus des plats de saumons fumés et de canard à l'orange, Preston a déclaré que le processus d'ajustement de l'Argentine était "un exemple pour la toute l'Amérique latine."

Buenos Aires fut le plus grand prix jamais offert pour une privatisation d'entreprises de services publics. Pour emporter l'affaire de Buenos Aires, Suez et Vivendi ont joint leurs forces en 1992 avec Soldati, l'allié de Menem pour créer Aguas Argentinas .

Il faut dire que les lobbies français ont été très actifs.

Jérôme Monod, patron à l'époque de la Lyonnaise des eaux, était un des principaux bailleurs de fonds du parti du Président Jacques Chirac, le Rassemblement pour La République (RPR). La justice française en 1994 a jugé une filiale de Suez pour avoir versé des millions de dessous de table lors de la privatisation du réseau de Grenoble dont le maire RPR était alors Ministre. Monod qui a pris sa retraite de Suez en 2001 a rejoint directement en tant que conseiller de Chirac, le palais de l'Élysée. Une succession d'honorables français, y compris le ministre du commerce français, Bruno Durieux, se sont rendus à Buenos Aires au début des années 90 pour pousser l'offre de Suez/Vivendi.

Je vous fais grâce des malversations financières, des transferts de fonds, de l'argent qui entre en France, mais je vous engage à lire l'article suivant qui démonte le mécanisme absurde, malhonnête et criminel.

http://www.e-torpedo.net/article.php3?id_article=172

Le résultat est sans appel : des millions de gens n'ont toujours pas les égouts ou l'eau potable de ville.

les dernières nouvelles, les voici : Gérard Mestrallet, Pdg du Groupe Suez a jugé que *"la situation en Argentine devient urgente"* pour le groupe français d'énergie et d'environnement, n'excluant pas un retrait de ce pays de sa filiale Aguas Argentinas. Cette intervention est intervenue alors que le groupe présente ses résultats, avec un bénéfice de 1.8 milliards d'euros. *" L'objectif pour le groupe est de trouver une solution en 2005 avec comme alternative un accord avec le gouvernement argentin ou un désengagement de ce pays de sa filiale Aguas Argentinas qui n'aurait pas d'impact négatif sur les comptes du groupe "*, a-t-il expliqué *"Ce n'est plus pour nous un problème financier, c'est désormais un problème humain et stratégique"*, a-t-il ajouté, estimant que le groupe ne cherche pas à s'imposer en Argentine : *"Nous souhaitons rester là où notre présence est désirée"*.

Le gouvernement Argentin fait planer depuis plusieurs mois la menace de replacer la gestion d'eau du grand Buenos Aires sous la responsabilité de l'Etat et a multiplié les rappels à l'ordre ces derniers temps compte tenu du fait que le groupe n'a pas respecté ses engagements en terme d'investissement et de prestations de services. Cela s'est soldé par plusieurs amendes. Mais aussi nous sommes en droit de nous demander si une telle déclaration n'est pas un feu croisé avec Shell, et sa hausse des prix, pour déstabiliser l'Argentine sous commandement du FMI qui bien évidemment demande encore des nouvelles restructurations.

C - NE SECHE PAS TES LARMES, BOIS-LES !!

Augmentation des tarifs Dégradation du réseau Santé publique menacée par les diarrhées, le choléra et l'onchocercose (*ou cécité des rivières*) Pillage de l'eau sur les aqueducs dans pays pauvres et revente en bouteille Augmentation de l'utilisation d'eau non potable Perte totale d'arbitrage sur la destination des fonds. Etc ...

Et la CGE ça va ? Euh...oui..plutôt bien :

[site Veolia environnement](#)

Chef, je crois qu'on est repérés !

Vous voulez un aperçu de la situation des pays qui se sont engagés dans la privatisation de l'eau ?

Vous voulez un bilan de l'agissement des acteurs privés dans ce domaine ?

Vous voulez vraiment savoir à quoi sert l'argent que vous donnez, vous consommateurs français lorsque vous payez votre eau ?

Alors accrochez-vous, c'est parti !!

► http://www.e-torpedo.net/article.php3?id_article=172

► <http://www.inreallife.be/PAGES/LeauaLaBouche.php>

► http://www.globenet.org/ifi/article.php3?id_article=57

- ▶ http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id_article=935
- ▶ <http://www.france.attac.org/a458> :
- ▶ http://www.penserpouragir.org/article.php3?id_article=45
- ▶ http://eau.apinc.org/article.php3?id_article=312

La liste est sans fin ..

Conclusion

Actuellement, 1,7 milliards d'humains, le tiers de la population mondiale, n'ont pas accès à une eau potable en quantité et en qualité suffisantes.

En 2025, à cause des changements climatiques, 5 milliards d'humains auront des problèmes d'approvisionnement en eau, selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat de l'ONU.

L'accès à l'eau potable constitue l'une des principales causes de maladie et de mortalité dans le monde.

La dysenterie affecte 1,5 milliards d'individus et 5 millions en meurent chaque année, dont 1,7 millions de bébés.

Les problèmes d'eau provoquent 500 000 cas de choléra (20 000 morts) et 500 000 cas de fièvre typhoïde (25 000 décès), auxquels il faut ajouter annuellement les 10 000 morts parmi les 1,3 milliards de personnes infectées par le ver ascaris et les 150 millions de cas de trachomes à l'origine de 6 millions de cas de cécité (2).

Entre 1995 et 2000, les problèmes de santé et les décès à cause de l'eau se sont accrus quatre fois plus rapidement que la population.

La désertification, la dégradation des sols et des sources d'eau, la croissance de la population, ses déplacements et l'urbanisation aggravent la situation.

Cela sera amplifié par les changements climatiques, **responsables d'inondations affectant de 75 à 200 millions de personnes par an**, provoquant des ruptures de stocks alimentaires, en Asie et en Afrique, et des problèmes d'eaux potables noyées par l'eau de mer ou par les eaux usées qui étendront des maladies menaçant 40% de la population mondiale (*malaria, choléra, etc...*).

En France, l'eau devient peu à peu la propriété exclusive des entreprises privées. L'Etat s'en désintéresse car la responsabilité est entre les mains des élus locaux (*responsabilité pénale aussi*). Ces élus locaux ne sont que très peu satisfaits de ce système, mais tant que ce sont les usagers qui en font les frais, finalement ...

De toutes façons, l'Europe est dans la spirale de l'AGCS et de l'ouverture des services publics aux entreprises privées. L'Eau sera donc, de toutes manières, un vecteur énorme de profit pour ces trans-nationales. Alors pensez-vous réellement que l'Etat va essayer de faire quelque chose ? Certaines communes en ont marre et elles s'organisent en conséquence (étudier l'intercommunalité ou la communauté de communes).

Voir article :

► http://eau.apinc.org/article.php3?id_article=312

par exemple.

Au niveau mondial, la situation n'est pas préoccupante mais désastreuse. Les effets de bord de la privatisation de l'eau ne sont pas problématiques mais assassins !!

Nous, usagers, nous participons directement mais non intentionnellement au profit des ces entreprises géantes et finalement aux désastres humanitaires qui en découlent. Par nos traites, nous finançons la publicité, la corruption et la dégradation de notre eco-système, en alimentant les caisses de ces acteurs hégémoniques.

Allons dans nos mairies, demandons la lecture des contrats pour l'eau (*documents publics*) et exigeons que ces contrats soient ramenés dans des structures publiques !!

Profitons-en pour demander que nos communes soient déclarées « **Zone Hors AGCS** ». Ce n'est pas un sermon idéologique mais, je crois l'avoir démontré, un devoir de citoyen du monde et un acte de solidarité.

L'ouverture des services publics aux entreprises privées est un leurre et lorsque cette privatisation touche des secteurs du « *bien publique* », c'est une infamie !!

Vous êtes sûrs que vous voulez privatiser l'eau ?

L'électricité ?

Tiens, je viens d'avoir une idée géniale : **PRIVATISONS L'AIR !!!**

Références

- ▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001295/129556f.pdf>
- ▶ <http://www.senat.fr/rapsen.html> :
- ▶ <http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=88164> :
- ▶ http://www.centre.ecologie.gouv.fr/cr_centre/eau_cr_centre2.pdf
- ▶ http://aquadoc.oieau.fr/gestion_eau/part_d.htm
- ▶ http://www.elcorreo.eu.org/article.php3?id_article=935

Laiguillon